

SANS PAPIERS

IRRÉGULIERS

AVANT TOUT  
TRAVAILLEURS  
ET  
TRAVAILLEUSES

MIGRANTS

NON AUTORISÉS

CLANDESTINS



Confédération européenne des syndicats (CES)

# LA CES DÉFEND LES DROITS FONDAMENTAUX DE TOUS LES TRAVAILLEURS ET TOUTES LES TRAVAILLEUSES !

- Le droit à des conditions de travail équitables
- Le droit d'association à tous les niveaux, notamment dans les domaines politique, syndical et civique
- Le droit à l'éducation et à la formation
- Le droit à un niveau de vie décent
- Le droit à une vie de famille
- Le droit à l'intégrité morale et physique
- Le droit au logement
- Le droit aux soins médicaux
- ...et tous les autres droits indiqués dans la *Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne* et dans les conventions internationales

**L**a CES défend un traitement juste et égal pour tous les travailleurs et les travailleuses migrants en Europe. Elle est convaincue que les organisations syndicales doivent jouer un rôle centrale dans la lutte pour la protection et l'égalité de traitement de tous les travailleurs migrants, indépendamment de leur statut, en matière d'accès à la protection sociale, de lutte contre l'exploitation et la précarité de la main-d'œuvre, de promotion des droits du travail et des droits sociaux fondamentaux pour tous les migrants.

La CES critique le recours à des termes comme « illégal » et à d'autres catégories criminelles pour désigner des migrants qui ont un statut irrégulier et contraste les appellatifs discriminatoires envers les travailleurs.

La CES s'engage à promouvoir la solidarité parmi tous les travailleurs et à lutter contre la diffusion de sentiments d'intolérance vers les migrants.

La CES soutien la syndicalisation des migrants sans papiers pour une action plus efficace en défense de tous les travailleurs.

La CES souhaite le renforcement du rôle de l'inspection sur les lieux de travail, afin de veiller à ce que les travailleurs sans papiers puissent déposer une plainte sans crainte d'expulsion.

La CES, en collaboration avec les ONGs, réaffirme la nécessité de la ratification de la *Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille*.

*Le projet "A quel prix les tomates?!" a comme objectif de lutter contre l'exploitation de la main-d'œuvre et assurer la reconnaissance et la protection des droits sociaux fondamentaux des travailleurs migrants sans papiers en Europe grâce à l'action des syndicats.*

Sites web :

[http://migration.etuc.org/en/index\\_en.htm](http://migration.etuc.org/en/index_en.htm);  
<http://www.etuc.org/r/49>



PICUM



Confédération européenne des syndicats (CES)

5, Bld du Roi Albert II - B- 1210 Bruxelles  
Tel. 00-32-2/224 04 11 - Fax 00-32-2/224 04 54/55 - [www.etuc.org](http://www.etuc.org)



Avec le soutien de la Commission européenne